

## Coup d'envoi de la mise en œuvre du programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique

*Le programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (programme PEUMP) a vocation à renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dont bénéficient les 15 États ACP du Pacifique en favorisant une meilleure intégration économique régionale et une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. Pour ce faire, le programme appuiera la gestion et le développement durables des pêcheries au service de la sécurité alimentaire et de la croissance économique, tout en promouvant la résilience au changement climatique et la conservation de la biodiversité marine.*

La convention de financement du programme, financé à hauteur de 35 millions d'euros par l'Union européenne (UE) et de 10 millions d'euros par le Gouvernement suédois, a été signée en octobre 2017, tandis que la convention de contribution a été signée en septembre 2018. La Communauté du Pacifique, désignée organisme responsable du programme, en assurera la mise en œuvre en partenariat avec l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA), le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et l'Université du Pacifique Sud (USP), qui a conclu une convention distincte avec l'UE. Chaque organisation travaillera avec plusieurs partenaires d'exécution.

Le programme s'axera sur les lacunes à combler dans six domaines d'intervention (ou volets) : 1) sciences halieutiques ; 2) développement des pêcheries ; 3) ressources et moyens d'existence en milieu côtier ; 4) pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ; 5) gestion écosystémique ; 6) conservation de la biodiversité ; et 7) renforcement des capacités au niveau national et communautaire.

- Premier volet : Conseil scientifique au service de la gestion de la pêche hauturière (4,45 millions d'euros) – chef de file : CPS
- Deuxième volet : Développement économique des industries thonières nationales (4,4 millions d'euros) – chef de file : FFA
- Troisième volet : Science et gestion halieutiques côtières (12,3 millions d'euros) – chef de file : CPS
- Quatrième volet : Amélioration des dispositifs de suivi, contrôle et surveillance (SCS) pour lutter contre les activités de pêche INN (4,85 millions d'euros) – chef de file : FFA
- Cinquième volet : Gestion écosystémique et conservation de la biodiversité (5,8 millions d'euros) – chef de file : PROE
- Sixième volet : Cours adaptés dans l'enseignement supérieur (5,6 millions d'euros) – chef de file : USP
- Gestion du programme et communication (4,2 millions + 1,65 million d'euros)

Après une phase de démarrage (juillet-décembre 2018), le programme quadriennal entame à présent sa phase de mise en œuvre (janvier 2019-décembre 2022), qui sera suivie d'une phase de clôture (janvier-mars 2023).

Vous trouverez dans l'article qui suit la brochure explicative complète du programme, élaborée à l'occasion de la réunion de lancement du troisième volet (pêches côtières) du programme, tenue à Nouméa, le 15 novembre 2018. Un résumé des thèmes abordés lors de cette réunion est également proposé à la suite.



EUROPEAN UNION



Le programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (programme PEUMP) est un programme complet visant à appuyer la mise en place d'une gouvernance solide des océans et des milieux côtiers, tout en mettant l'accent sur la protection de la biodiversité et l'exploitation durable des fonds de pêche et des autres ressources marines. Financé par l'Union européenne et la Suède, le programme a été lancé en octobre 2017 et s'axe sur les lacunes à combler dans les domaines suivants : sciences halieutiques, développement des pêcheries, ressources et moyens d'existence en milieu côtier, pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), gestion écosystémique, conservation de la biodiversité, et renforcement des capacités au niveau national et communautaire.

## Contexte

Piliers des économies de la région Pacifique, les ressources marines sont aussi au cœur des moyens d'existence des hommes et des femmes qui peuplent les pays océaniques.

La pêche hauturière est une locomotive économique incontournable dans la région, stimulant a) la croissance économique et les recettes publiques, et b) la création de petites entreprises et d'emplois décents pour les femmes et les hommes. L'Union européenne (UE) est le principal marché acheteur des longues de thon cuit produites par les usines de transformation du Pacifique.

La pêche côtière, elle, revêt une importance cruciale au sein des communautés, où elle assure sécurité alimentaire, moyens d'existence et revenus aux petits pêcheurs et où plus de 60 % des ménages du littoral dépendent de la pêche pour accroître leur résilience et réduire leur vulnérabilité.

Globalement, le programme PEUMP est en cohérence avec l'ensemble des priorités et des documents stratégiques régionaux, dont la *Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie* et *Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement*.

## Principaux objectifs

Objectif général du programme :

*Renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dont bénéficient les 15 États ACP du Pacifique en favorisant une meilleure intégration économique régionale et une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.*

Objectif spécifique (effet escompté) :

*Appuyer la gestion et le développement durables des pêcheries au service de la sécurité alimentaire et de la croissance économique, tout en promouvant la résilience au changement climatique et la conservation de la biodiversité marine.*

## Domaines d'intervention et organismes participants

Le programme s'articule autour de six domaines d'intervention (ou volets), décrits plus en détail dans les pages suivantes. La gestion globale du programme sera assurée depuis Suva (Fidji) par une unité chargée de la gestion du programme.

Les six volets d'activité seront mis en œuvre selon une approche plurisectorielle par quatre organisations principales : 1) la Communauté du Pacifique (CPS), qui est l'organisme responsable du programme et de sa gestion globale ; 2) l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA) ; 3) le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) ; et 4) l'Université du Pacifique Sud (USP).

Compte tenu de la portée et de l'ampleur du programme, les organismes participants solliciteront le concours de partenaires ou leur confieront certaines activités. Ils travailleront notamment avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Réseau LMMA (aires marines sous gestion locale), l'Association du secteur thonier océanique (PITIA) et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Ils pourront faire appel à d'autres partenaires au cours de la période de mise en œuvre.

## Domaines d'intervention et objectifs

## Activités



Mabo Hosken, SPC

Excellents conseils sur les aspects scientifiques et la gestion des pêcheries hauturières fournis et pris en compte au niveau régional et national

- Analyse des prises accessoires de thonidés aux échelons régional et national
- Modélisation des écosystèmes et élaboration d'indicateurs
- Évaluation du suivi électronique des senneurs
- Recherches axées sur les incertitudes biologiques des modèles d'évaluation des stocks de thon
- Modélisation améliorée de l'abondance relative, fondée sur les prises par unité d'effort
- Renforcement des capacités grâce à des détachements de courte et longue durée à la CPS

CHEF DE FILE : CPS



Francisco Iliata

Accroissement des avantages économiques inclusifs tirés de la pêche thonière durable, grâce au soutien apporté aux autorités compétentes et au renforcement de la capacité du secteur privé à créer des emplois décents

- Mise en place d'une unité d'appui au service des autorités compétentes afin d'aider les organismes publics des pays ACP du Pacifique à satisfaire aux normes sanitaires d'accès aux marchés
- Soutien aux autorités compétentes pour les questions sanitaires et la pêche INN en vue d'une mise en conformité avec la législation régissant l'accès aux marchés
- Assistance dans le domaine du développement des pêcheries et des politiques nationales
- Dialogue stratégique annuel avec l'UE
- Assistance apportée aux pays ACP du Pacifique en vue d'une mise en conformité avec les mesures de conservation et de gestion de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et de la mise en œuvre des priorités recensées dans la liste de contrôle
- Renforcement des capacités et mobilisation de l'association régionale du secteur thonier
- Élaboration de projets pilotes et assistance technique au profit des petites et moyennes entreprises du secteur

CHEF DE FILE : FFA PRINCIPAL PARTENAIRE : PITIA



Johan Van der Pijeg, WorldFish

Renforcement de la gestion durable des ressources halieutiques et des écosystèmes côtiers, grâce à l'amélioration des informations scientifiques, des avis juridiques, du soutien, du mentorat et des activités d'autonomisation au sein des communautés

- Inventaires des invertébrés d'intérêt commercial
- Enquêtes socioéconomiques sur les communautés côtières, avec recueil de données ventilées par sexe
- Intégration de la dimension de genre et de l'approche fondée sur les droits, formations et états des lieux nationaux de l'intégration du genre
- Recueil de données sur les pêches côtières et élaboration de bases de données nationales, avec notamment la mise à l'essai de nouvelles technologies
- Appui et mentorat en faveur de l'approche écosystémique et communautaire de la gestion des pêches (AECF) au niveau national et local
- Gestion et coordination de l'AECF avec les organisations non gouvernementales (ONG)
- Activités axées sur l'AECF menées aux niveaux infranational et communautaire
- Activités de communication et production et diffusion d'informations et de ressources destinées aux communautés
- Renforcement des capacités des agents des services des pêches nationaux et des ONG grâce à des détachements de courte et longue durée
- Activités de sensibilisation, y compris adaptation avec les communautés

CHEF DE FILE : CPS PRINCIPAL PARTENAIRE : LMMA



## Activités

- Appui à l'examen des législations nationales en vue de leur mise en conformité avec les principes internationaux et les plans d'action nationaux contre la pêche INN
- Formation à la gestion des incidents de pêche INN et assistance en cas de poursuites et sanctions
- Expérimentation de nouvelles technologies destinées à faciliter les activités de suivi, contrôle et surveillance (SCS) au niveau national et régional
- Assistance technique concernant les systèmes de documentation des captures ainsi que le suivi et la notification électroniques
- Sensibilisation et plaidoyer à l'international concernant la pêche INN et la réglementation de la pêche en haute mer
- Renforcement des capacités et formation des responsables SCS, en mettant l'accent sur l'application effective des contrôles par l'État du port et des règlements sur les pêches côtières
- Élaboration d'outils et de systèmes pour combattre les activités de pêche INN dans les eaux côtières

## Domaines d'intervention et objectifs



Réduction des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) grâce à des dispositifs renforcés de suivi, contrôle et surveillance des pêches hauturières et côtières, à l'amélioration de la législation et de l'accès à l'information, et à la gestion efficace des espaces maritimes

# 4

CHEF DE FILE : FFA PRINCIPAL PARTENAIRE : WWF

- Appui à l'élaboration de plans d'aménagement de l'espace maritime dans au moins deux pays
- Stratégies écosystémiques intégrées et planification de la gestion des zones côtières
- Stratégies d'adaptation au changement climatique intégrées aux plans des communautés côtières
- Évaluation des prises accessoires et du risque d'extinction des espèces marines menacées
- Élaboration et mise en place de stratégies d'atténuation des prises accessoires
- Renforcement des capacités grâce à des bourses de recherche
- Appui au suivi et à la protection des espèces menacées par les communautés



Promotion de l'exploitation durable de la biodiversité côtière et marine, grâce à l'amélioration des plans d'aménagement de l'espace maritime, à l'accroissement de la résilience au changement climatique, et au renforcement des mesures de conservation, atténuation et remise en état

# 5

CHEF DE FILE : PROE PRINCIPAL PARTENAIRE : UICN

- Analyse complète des besoins et lacunes
- Accréditation et animation des cours d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) déjà en place (p. ex. sur la police des pêches)
- Conception de cours de perfectionnement professionnel continu et de trajectoires professionnelles, y compris pour l'acquisition de compétences entrepreneuriales
- Élaboration et animation de cours de formation supplémentaires, adaptés selon l'analyse des besoins et lacunes en matière de gestion des pêches côtières et d'exploitation durable des ressources marines
- Bourses de recherche appliquée, de formation universitaire supérieure, de formation en cours d'emploi et d'EFTP
- Enseignement de proximité, y compris plateformes en ligne offrant cours théoriques et pratiques, publications, *Talanoa*, ressources pédagogiques en libre accès et applications mobiles



Renforcement des capacités, par le biais de cours théoriques et pratiques et d'actions de recherche et développement au profit des principales parties prenantes de la gestion des pêcheries et des ressources marines

# 6

CHEF DE FILE : USP

## Unité gestion du programme

### Objectifs

Renforcer la prise en compte du genre et l'approche fondée sur les droits dans tous les domaines d'intervention, en induisant des changements positifs dans les moyens d'existence et en tenant particulièrement compte des femmes, des jeunes et des groupes les plus vulnérables.

### Activités

- Rapports d'ensemble et gestion financière, communication et visibilité du programme
- Intégration transversale du genre et de l'approche fondée sur les droits de la personne dans l'ensemble du programme
- Assistance technique pour le tracé et la négociation des limites maritimes

CHEF DE FILE : CPS

## Genèse du programme

Le programme PEUMP a vu le jour, au stade conceptuel, dans le cadre du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement en octobre 2017, à l'occasion de la Conférence « Notre océan » organisée par l'UE à Malte, où a été signée la convention de financement du programme. La convention de contribution nécessaire à la mise en œuvre du programme a été signée à Nauru le 5 septembre 2018 lors du Sommet du Forum des Îles du Pacifique. Le partenariat sera déployé dans les 15 États ACP du Pacifique, pour un budget total de 45 millions d'euros, soit 35 millions d'euros financés par l'UE et 10 millions d'euros apportés sous forme de cofinancement par le Gouvernement suédois et son Agence de coopération internationale pour le développement (SIDA).

## Pour plus d'informations :

Volet 1

John Hampton

Directeur adjoint de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (Programme pêche hauturière), CPS  
johnh@spc.int

Volets 2 et 4

Matt Hooper

Directeur général adjoint de la FFA  
matt.hooper@ffa.int

Volet 3 et Unité de gestion

Andrew Smith

Directeur adjoint de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (Programme pêche côtière), CPS  
andrews@spc.int

Volet 5

Stuart Chape

Directeur, Écosystèmes insulaires et océaniques  
Directeur général adjoint par intérim, Politiques stratégiques et programmes techniques, PROE  
stuartc@sprep.org

Volet 6

Bibhya Sharma

Recteur de la Faculté des sciences, des technologies et de l'environnement, USP  
bibhya.sharma@usp.ac.fj

UNION EUROPÉENNE

Ingrid Swinnen

Chef d'équipe au sein de la Délégation de l'Union européenne pour le Pacifique  
ingrid.swinnen@eeas.europa.eu

Financé par



EUROPEAN UNION



Mis en œuvre par

